

 	<b>VACANCE DE POSTE</b>	
	<b>Un maître de conférences</b> <b>Section CNU 09-10</b> <b>et/ou Discipline Langues et littérature française</b> <b>et littératures comparées</b>	
	<u><b>Date de prise de fonction</b></u> Vacant à partir du 01/10/2026	<u><b>Mode de recrutement</b></u> Recrutement/Mutation

### Présentation de l'établissement

L'Université de la Nouvelle-Calédonie est un établissement pluridisciplinaire qui répond notamment aux besoins de formation et de recherche propres à la Nouvelle-Calédonie. Elle veille à accompagner efficacement les évolutions de la Nouvelle-Calédonie et à répondre à ses besoins spécifiques.

Ancrée dans son environnement et sa région, l'UNC a pour ambition de promouvoir son activité de recherche sur la base de l'excellence et de la reconnaissance nationale et internationale. A ce titre, elle préside le CRESICA, consortium regroupant 9 organismes de recherche en Nouvelle-Calédonie, et co-porte avec l'University of South Pacific (Fidji) le PIURN, réseau des universités du Pacifique insulaire. Cette promotion passe par la mise en valeur de ses enjeux scientifiques, coordonnée au niveau local et régional, de ses capacités d'innovation et de transfert ainsi que par la qualité des formations qu'elle dispense.

L'UNC en chiffres, c'est 250 personnels, 3 500 étudiants, 3 départements de formation (Droit, Économie, Gestion ; Lettres, Langues, Sciences Humaines ; Sciences et Techniques), 1 IAE, 1 IUT, 1 INSPE, 1 CFA, 1 service de la formation continue, 3 unités de recherche, 2 UMR, 1 école doctorale.

L'UNC, c'est également deux campus dynamiques (Nouvelle en province Sud et Baco en province Nord), un campus connecté à Wallis-et-Futuna, des infrastructures modernes (*learning centre*, installations dédiées à la recherche et aux pédagogies innovantes (plateaux techniques, studio audiovisuel, Fablab, entrepreneuriat étudiant, etc.), des installations sportives de qualité, un accès privilégié à la vie culturelle et artistique et un environnement et une qualité de travail uniques.

L'UNC mène une politique académique et scientifique dynamique et reconnue. Elle est ainsi lauréate de plusieurs appels à projets (AAP) structurants pour l'établissement :

- AAP Nouveaux cursus à l'université, avec son projet TREC qui accompagne la réussite en licence avec la mise en place de parcours en 5 ou 7 semestres ;
- AAP Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures, avec son projet CROSS qui porte des dispositifs innovants d'orientation du secondaire vers le supérieur ;
- AAP Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, avec son projet StART UNC pour le développement de la formation professionnelle ;
- AAP ExcellencES, avec son projet DiversitES qui vise à transformer l'établissement en s'appuyant sur une signature, celle des diversités biologiques, culturelles et linguistiques ;

- AMI Compétences et Métiers d’Avenir, avec son projet AVENIR NC pour le développement de formations en lien avec la décarbonation de l’industrie.

L’UNC porte également des actions dans le cadre de projets pilotés par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie :

- TRIAD, projet lauréat de l’AAP Plan Innovation Outre-Mer, qui vise à développer des systèmes alimentaires durables en Nouvelle-Calédonie ;

- Campus N, projet lauréat de l’AMI Compétences et Métiers d’Avenir, pour le développement des formations en lien avec la transition numérique.

L’UNC est enfin labellisée « SAPS » (Science Avec et Pour la Société) depuis 2024 grâce à son projet Nebelo, porté en collaboration avec plusieurs acteurs calédoniens, qui vise à rapprocher la science de la société par le biais d’un dialogue renforcé entre sciences exactes et sciences humaines et sociales et par des actions de médiations scientifiques à destination de tous les publics.

#### **Profil recherché :**

Un maître de conférences en littératures comparées, littérature française.

#### **Activités d’enseignements :**

La personne recrutée à ce poste devra posséder une solide polyvalence en matière d’enseignement de la littérature française/francophone, couvrant un large spectre chronologique et thématique, ainsi qu’une expérience avérée d’enseignement de la littérature comparée et des littératures postcoloniales. Elle saura mobiliser des approches pluridisciplinaires et interdisciplinaires au sein de ces champs, tout en accordant une attention particulière aux relations entre littératures, arts et médias, aux circulations entre les différents supports, langages et modes d’expression artistiques et culturels et aux formes hybrides de création et de réception.

Elle maîtrisera les outils théoriques de la critique littéraire et sera en mesure d’enseigner la méthodologie de la recherche en littérature comparée, dans une perspective ouverte aux circulations culturelles et épistémologiques. Elle contribuera à la formation des étudiants de niveau licence et Master aux outils d’analyse, d’interprétation et de contextualisation des textes littéraires, en articulant les approches historiques, esthétiques et critiques.

Elle fera preuve de réelles capacités d’encadrement scientifique et pédagogique, notamment pour la direction et le suivi des mémoires et des stages au sein des différentes formations dans lesquelles elle interviendra : licence de Lettres modernes (TD et CM à tous les niveaux, y compris spécialité CAPES), master HIPSI, master MEEF et autres formations initiales et continues.

L’engagement dans les réseaux scientifiques internationaux, afin de soutenir et développer les coopérations académiques, les mobilités étudiantes et enseignantes, ainsi que les partenariats stratégiques du département LLSH et de l’UNC, sera apprécié. De même, la personne recrutée devra faire preuve d’aisance dans les environnements numériques de travail et dans les dispositifs d’enseignement à distance, afin de contribuer au développement et à la consolidation des formations hybrides et en ligne.

### **Activités de recherche :**

La personne recrutée intégrera l'unité de recherche SHS, équipe de recherche pluridisciplinaire en LLSH de l'UNC. Ses travaux de recherche viendront renforcer le positionnement scientifique de l'équipe à la fois par sa production et par sa contribution au travail collectif dans un territoire inscrit sur la voie de la décolonisation.

Des publications et travaux consacrés aux questions liées aux représentations de l'espace et de ses diverses ressources, de l'Histoire, des mémoires et des identités dans un contexte de mutations profondes, seront attendus, tout particulièrement en ce qui concerne le domaine calédonien.

En études littéraires, les recherches sur les francophonies littéraires renouvellent les corpus et ouvrent des perspectives passionnantes. Aussi la perspective comparatiste permet-elle de décroiser les corpus, les genres et les approches et d'étudier, de manière fructueuse, les différentes productions (roman, théâtre, poésie, bande dessinée, presse, archives, etc.) prioritairement en Nouvelle-Calédonie et, plus largement, dans les autres territoires francophones océaniques. Combinée aux théories post-/dé-coloniales, la méthode comparatiste révèle les spécificités et les potentialités du champ francophone calédonien.

La personne recrutée contribuera également à faire profiter l'équipe de ses réseaux de recherche, à conclure des partenariats scientifiques féconds en prenant part à des projets ou contrats de recherche d'envergure, à l'échelle régionale, nationale ou encore européenne.

### **Contacts utiles :**

Gilles PESTANA, directeur du département Lettres, Langues et Sciences Humaines : [gilles.pestana@unc.nc](mailto:gilles.pestana@unc.nc)

Gwendoline BOURHIS-PRIGENT, directrice des ressources humaines : [rh@unc.nc](mailto:rh@unc.nc)

Camille VERBRUGGHE, pôle enseignants et enseignants-chercheurs : [recrutement-enseignants@unc.nc](mailto:recrutement-enseignants@unc.nc)

Les pièces obligatoires à fournir dans ODYSSEE sont mentionnées dans l'arrêté du 6 février 2023 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des maîtres de conférences, des professeurs des universités et des chaires de professeurs juniors.

Les dossiers de candidature doivent être constitués :

***au plus tard le 11/06/2026***

## Modalités d'accueil d'un enseignant-chercheur recruté par voie de concours ou muté

- **Indexation à 1,73** de la rémunération, des primes et indemnités lors de la présence sur le territoire<sup>1</sup>
- **Le cas échéant, perception d'indemnités d'éloignement** : 3 fractions de 5 mois de traitement indiciaire brut, majorée de 10% au titre du conjoint et de 5% par enfant à charge (1 fraction versée à la prise de fonctions et 2 fractions 2 ans plus tard)

### Conditions d'éligibilité :

- *L'affectation en Nouvelle-Calédonie doit entraîner pour l'agent concerné un déplacement effectif pour aller servir en dehors du territoire dans lequel est situé le centre de ses intérêts matériels et moraux ;*
- *Pour les enseignants titulaires : il leur faut également avoir accompli un service de deux ans au moins en dehors de toute collectivité ouvrant droit au bénéfice de cette indemnité (décret n° 96-1028 du 27 novembre 1996).*
- **Le cas échéant, perception d'Indemnités de Frais de Changement de Résidence (IFCR) comprenant :**
  - les réquisitions aériennes (billets d'avion) prises en charge à 100% pour l'enseignant-chercheur et les membres de sa famille (conjoint et enfants à charge)
  - un montant forfaitaire perçu dans les semaines suivant l'arrivée en Nouvelle-Calédonie, versé par le vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie en fonction de la composition familiale :

	Montant	Total perçu
Enseignant-chercheur	9 936 €	9 936 €
Conjoint	6306 €	16 242 €
Par enfant à charge	1171 €	17 413 €

### Conditions d'éligibilité (décret n° 98-844 du 22 septembre 1998) :

- *pour les PRAG-PRCE titulaires nommés dans le corps des MCF et les MCF titulaires nommés dans le corps des PR : sans condition de service ;*
- *pour les MCF ou PR titulaires faisant l'objet d'une mutation : justifier d'un service d'au moins quatre ans avant le recrutement en Nouvelle-Calédonie.*

<sup>1</sup> Sauf situations particulières prévues par la réglementation